



Dans ce numéro...

- Insectes nuisibles en production avicole biologique
- Mise à jour sur les auxiliaires et matières utilisées en production végétale biologique
- Une nouvelle ressource en ligne pour les producteurs de l'Ontario
- Possibilités de financement
- Possibilités de formation
- Conférences
- Liens vers des informations biologiques
- Liens vers des informations du Agrobio et des employés

Bienvenue à Agrobio

Evan Elford, spécialiste du développement des nouvelles cultures, MAAO et MAR

N'oubliez pas d'inscrire à votre agenda d'été l'atelier du MAAO et du MAR sur les ennemis naturels des cultures qui aura lieu le 7 août à la station de recherche de Simcoe, 1283 Blueline Road, Simcoe. L'atelier, qui se déroulera en après-midi, est destiné aux producteurs de légumes de plein champ, aux planteurs de cultures spéciales aux dépisteurs et aux intervenants dans le domaine agroalimentaire. Des séances en classe et des activités à l'extérieur sont prévues, notamment sur le dépistage des ennemis naturels, la lutte biologique et des projets liés aux parasitoïdes. Pour s'inscrire à l'atelier, communiquez avec le Centre d'information agricole au 1 877 424-1300 ou par courriel à l'adresse : ag.info.omafra@ontario.ca.

À venir également, le 12 septembre, la Journée 2013 des ateliers agricoles bilingues au campus d'Alfred, de l'Université de Guelph. Cet événement est organisé par le MAAO et le MAR et le Campus d'Alfred de l'Université de Guelph. L'un des principaux objectifs de la journée est d'offrir aux producteurs et aux intervenants de l'industrie des renseignements à jour et utiles sur la production laitière, la gestion des exploitations agricoles et les conclusions de recherches en lien avec le secteur. Une grande partie du programme sera sous forme d'ateliers interactifs et comportera des activités de réseautage et des rencontres avec les chercheurs. Les participants seront répartis en petits groupes et chaque groupe changera d'atelier toutes les trente minutes. Pour plus d'information sur cette journée, voir la section de bulletin portant sur les événements.

Comme toujours, vos commentaires et suggestions sont bienvenus concernant les sujets à aborder dans notre bulletin.

Nous tenons à remercier encore une fois nos collaborateurs de même que CBC, l'EFAO, l'OCO ainsi que d'autres organisations qui distribuent régulièrement notre bulletin.

L'abonnement à ce bulletin est facile et gratuit. Pour obtenir plus de détails, aller la page suivante :

<http://www.omafra.gov.on.ca/french/subscribe/index.html#organic>

Ce bulletin est également affiché sur le site Web du MAAARO :

<http://www.omafra.gov.on.ca/french/crops/organic/news/news/organic.html>

Pour la version anglaise :

<http://www.omafra.gov.on.ca/english/crops/organic/news/news/organic.html>

On peut aussi accéder aux pages du MAAARO sur les cultures biologiques en passant par :

<http://www.ontario.ca/organic> et <http://www.ontario.ca/biologique>

L'Équipe d'Agrobio Ontario

Evan Elford – Editor, MAAO et MAR, spécialiste du développement des nouvelles cultures

Jack Kyle – MAAO et MAR, spécialiste des animaux pacageurs

Hugh Berges - MAAO et MAR, directeur, techniques horticoles

Katie Meagher – MAAO et MAR, spécialiste de la commercialisation

Mario Mongeon – MAAO et MAR, spécialiste en productions animales

Melanie Filotas - MAAO et MAR, spécialiste de la lutte intégrée contre les ennemis des cultures spéciales

Jacquie De Fields – MAAO et MAR, préposée au service à la clientèle

Julie Gamache – MAAO et MAR, préposée au service à la clientèle

Insectes nuisible en production avicole biologique

Al Dam, spécialiste de l'aviculture et

Kathleen Taylor, adjointe de recherche en aviculture, MAAO et MAR

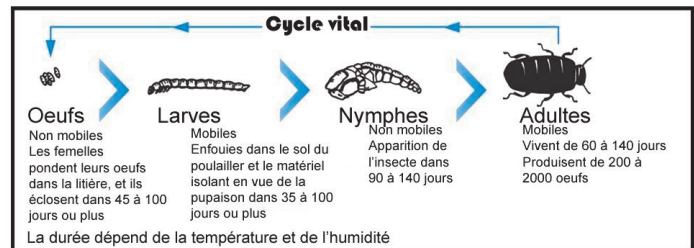
Bon nombre de producteurs ont observé, à l'été 2013, un accroissement des populations d'insectes. À l'occasion, l'abondance d'insectes a provoqué des tensions entre voisins (populations élevées de mouches) ainsi qu'une augmentation des maladies (populations élevées de ténébrions). Certains croient que les conditions climatiques du printemps dernier et le temps chaud et humide de cet été jusqu'à maintenant pourraient être en partie responsables de la situation. L'infestation d'insectes constitue un problème pour la production avicole qu'il s'agisse ou non de production biologique. Dans le cadre du présent article, nous aborderons la biologie des mouches et des ténébrions ainsi que les méthodes de gestion et les mesures de lutte contre ces populations d'insectes.

Quelle que soit l'espèce d'insecte nuisible, il importe de comprendre sa biologie et de gérer les populations en tenant compte de leur cycle vital. La lutte antiparasitaire sera inefficace si l'on se contente d'appliquer des mesures routinières simplement parce que c'est plus pratique ainsi. Il importe aussi de prendre conscience que le problème va au-delà de ce qu'on peut constater, puisque de nombreux stades vitaux de l'insecte ne sont pas observables. Ainsi, les mouches adultes que l'on peut voir dans les poulaillers ne représentent que 15 % de la population totale de mouches. Si l'on ne tient pas compte de tous les stades du cycle vital dans le programme de lutte, on peut soudainement se retrouver avec une infestation lorsque les masses d'adultes apparaissent. Il est donc indispensable de comprendre les divers aspects de la reproduction des insectes ainsi que leur comportement, leur habitat et leur saisonnalité.

Alphitobius diaperinus, qu'on appelle aussi ténébrion, est l'un des insectes les plus répandus dans les poulaillers. Le ténébrion adulte est noir ou brun-noir et d'aspect luisant; il mesure environ 6 mm de longueur. Ses larves peuvent atteindre 1 cm de longueur avant de se métamorphoser. Le ténébrion des poulaillers est aussi parfois appelé petit ténébrion mat, ténébrion du champignon et en anglais *lesser meal worm*, *litter beetle*, *shining black wheat beetle* et *black fungus beetle*. Cet insecte mange habituellement du grain, mais les poulaillers offrent un habitat idéal à sa propagation, car il peut y survivre en se nourrissant de grains renversés sur le sol ou sur le fumier sous les conduites d'alimentation.

La survie de l'insecte à ce stade du cycle vital dépend de la température, de l'humidité et de la présence de nourriture, et les cycles peuvent durer de deux mois à 400 jours (fig.1). Pendant ce temps, les femelles peuvent pondre en moyenne 5 œufs par jours durant leur période de reproduction. Étant donné que de nombreux poulaillers abritent des milliers de ténébrions en même temps, le potentiel reproducteur de cet insecte est énorme en conditions optimales. Un nouvel adulte ténébrion peut apparaître 29 jours seulement après la ponte de l'œuf. Le pic d'éclosion des œufs de ténébrions se produit à une température de 30 °C et à un taux d'humidité de 90 %. Après l'éclosion, les insectes peuvent demeurer au stade larvaire jusqu'à 133 jours. Les ténébrions qui viennent d'émerger sont rougeâtres et deviendront plus foncés avec le

temps. Ils peuvent se reproduire presque tout de suite. À un moment donné du cycle du troupeau de volailles, les larves des ténébrions vont chercher des sites pour la pupaison et pour émerger de nouveau plus tard, ce qui peut coïncider avec l'arrivée du troupeau de volailles suivant. Lorsque les oiseaux sont expédiés à l'abattoir et que le poulailler est vidé, les ténébrions adultes vont se réfugier dans les murs et sous les planchers et eux aussi vont réapparaître.



Les ténébrions représentent une menace économique pour les aviculteurs à plusieurs points de vue. Tout d'abord, ces insectes provoquent des dommages structuraux au matériel isolant des poulaillers lorsqu'ils se réfugient dans les murs en vue de la pupaison. Ces dommages peuvent réduire les propriétés isolantes du matériel. En se réfugiant dans des matériaux comme de la mousse de polystyrène, les ténébrions peuvent diminuer jusqu'à 30 % sa capacité isolante. En Géorgie, aux États-Unis, la détérioration du matériau isolant attribuable aux ténébrions peut occasionner jusqu'à 67 % d'augmentation des coûts énergétiques associés au maintien de la température adéquate du poulailler.

Deuxièmement, les ténébrions représentent une menace importante en matière de biosécurité. Comme leur durée de vie peut atteindre 400 jours, cela signifie qu'ils peuvent être présents durant le passage de plusieurs troupeaux de volailles. Les ténébrions sont des vecteurs connus de 60 maladies ou plus susceptibles de toucher les volailles, comme la maladie de Newcastle, l'influenza aviaire, la maladie de Marek, la bursite infectieuse, les *Salmonella spp.*, 26 types pathogènes d'*E. Coli*, d'*Eimeria spp.*, d'*Aspergillus* et les parasites responsables de la coccidiose ainsi que les nématodes. Les ténébrions adultes et les larves peuvent être vecteurs de maladies et transporter des agents pathogènes dans leurs intestins et sur leur corps. Des études ont montré que les ténébrions peuvent être porteurs d'*E. coli* jusqu'à 12 jours et de salmonelles jusqu'à 28 jours. Ces durées sont suffisantes pour infecter le troupeau suivant. À noter également que les larves infectées peuvent donner des adultes infectés.

La transmission de salmonelles des ténébrions aux poussins a été très documentée, et ces poussins vont transmettre la bactérie à d'autres. On a aussi démontré que les oiseaux peuvent s'infecter après l'ingestion d'un seul ténébrion contaminé. L'ingestion de ces ténébrions peut également nuire à la performance du troupeau.

Insectes nuisible en production avicole biologique (suite)

Comme les ténébrions se tiennent autour des conduites d'aliments et des mangeoires, les poussins et les poulettes choisissent souvent d'ingérer d'abord les ténébrions avant la moulée (fig. 2). Les insectes ingérés remplissent l'intestin des oiseaux de carapaces indigestes au lieu de nourriture, ce qui les incommode au moment de la défécation. De plus, les ténébrions sont des hôtes intermédiaires du ténia, ce qui peut réduire la performance du troupeau.



Fig. 2 Récolte de ténébrions dans un poulailler de poulets à griller - Fourni par Jim Skinner

Dans les cas d'infestations graves, si les ténébrions ne trouvent pas suffisamment d'humidité dans leur environnement lorsque la teneur en humidité du poulailler est peu élevée, ils peuvent mordre les oiseaux autour du cloaque et des follicules des plumes. Ces morsures peuvent endommager les tissus et causer de l'infection. Les lésions occasionnées par les attaques de ténébrions peuvent ressembler aux symptômes de la leucose cutanée.

Les ténébrions peuvent être également problématiques pour la santé humaine. Les personnes continuellement exposées à des populations élevées de ténébrions peuvent développer des allergies. Les relations avec le voisinage peuvent aussi être compromises dans les régions infestées de ténébrions, puisque ces derniers peuvent rester dans le fumier épandu. Comme ce sont des insectes nocturnes qui sont attirés par la lumière et la chaleur, ils peuvent ramper hors des champs vers les zones résidentielles adjacentes à la recherche d'un nouvel habitat.

L'élimination des populations de ténébrions est presque impossible. Bien que beaucoup de producteurs pensent que les hivers canadiens éliminent ces insectes, les ténébrions se montrent étonnamment résistants. Durant les hivers froids, les ténébrions peuvent entrer en état de « surfusion », et leurs liquides organiques sont alors en mesure de résister au gel, ce qui permet à cet insecte tropical de survivre malgré le froid. Les sucres dissous dans l'hémolymphe permettent à l'insecte de survivre aux longs mois d'hiver en

l'absence d'oiseaux dans le poulailler puisque leur métabolisme fonctionne à un rythme beaucoup plus lent. C'est en automne qu'on voit le plus souvent les pires infestations de ténébrions au moment où ils cherchent un abri et de la chaleur avec la baisse des températures extérieures. S'ils ne trouvent pas ces conditions, ils peuvent être en mesure de survivre dans cet état d'hibernation.

En production avicole biologique, les choix de lutte contre les ténébrions sont limités. On peut toutefois avoir recours à des méthodes culturales ou à des moyens de lutte biologiques. Les méthodes culturales consistent entre autres à assurer un entretien mécanique de l'équipement afin de minimiser l'excès d'humidité dans la litière, causée par les fuites dans les conduites d'eau. Par ailleurs, l'amélioration de la ventilation peut réduire la reproduction des ténébrions dans le poulailler. Le retrait de la litière entre les différents lots de volailles peut aussi aider à réduire les populations d'insectes. De plus, il est recommandé de ne pas partager de matériel avec les voisins et entre les poulaillers pour prévenir la transmission mécanique des ténébrions.

Les méthodes de lutte biologiques sont habituellement peu efficaces, sauf quelques exceptions. Les insectes prédateurs, les parasitoïdes et les nématodes n'ont pas été des choix commercialement viables pour les aviculteurs biologiques. La terre de diatomées (sable de silice) est constituée de minuscules diatomées à l'aspect rugueux qui altèrent la cuticule cireuse des ténébrions lorsqu'ils marchent dessus. Ils deviennent alors vulnérables au dessèchement et à l'infection. Puisque les ténébrions ont besoin de marcher sur les diatomées pour que ces dernières soient efficaces, le produit doit être épandu aux endroits très fréquentés par les ténébrions, sur le plancher, le long des murs et des poteaux et dans les fissures du ciment.

L'agent biologique qui semble le plus efficace contre les ténébrions est le champignon pathogène, *Beauveria bassinana*. Ce champignon infecte les stades juvéniles et adultes du ténébrion. Les spores du champignon adhèrent à l'insecte et germent, et les hyphes s'étendent dans la carapace causant ainsi sa mort.

Musca domestica, la mouche domestique ou mouche commune, est une espèce nuisible courante dans toute forme de production avicole. Les adultes mesurent moins de 3/4 cm de longueur et ne mordent pas (fig. 3). Les mouches domestiques se reproduisent dans de la matière organique tiède et humide, et les femelles pondent de 500 à 1000 œufs au cours de leur vie qui dure de trois à quatre semaines. Le cycle vital (de l'œuf à l'œuf) de la mouche commune est en moyenne de 21 jours, mais il peut être plus court ou plus long si les températures sont respectivement plus élevées ou moins élevées. Les œufs éclosent en 24 heures. Les juvéniles, ou larves, traversent trois stades larvaires (mue successives) en 4 à 7 jours et passent ensuite au stade adulte.

Insectes nuisible en production avicole biologique (suite)

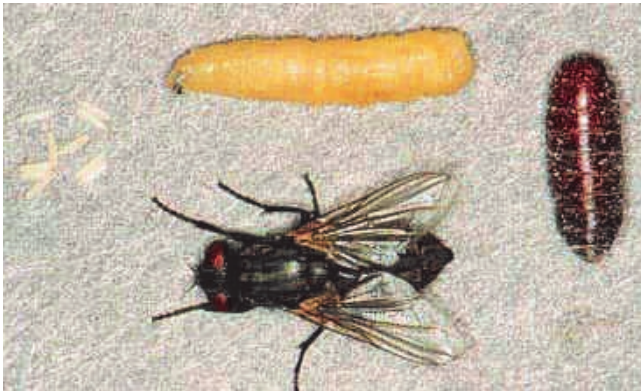


Fig. 3 Cycle vital de la mouche domestique

Les mouches, tout comme les ténébrions, peuvent représenter une grave menace pour la biosécurité, car elles sont des vecteurs de maladies causées par *Salmonella enteritidis* et *E. coli*. Une étude a été réalisée sur des mouches qui demeureraient porteuses de salmonelles jusqu'à plus de 7 jours. Les mouches peuvent aussi être des vecteurs mécaniques de beaucoup d'autres maladies.

Les mouches domestiques peuvent nuire aux volailles et aux humains aussi. Des infestations importantes de mouches peuvent être une source de stress pour les volailles, ce qui entraîne des pertes de production, qu'il s'agisse de poulets à griller ou de pondeuses. Pour le producteur, des populations élevées de mouches peuvent rendre le poulailler inconfortable et causer certaines tensions avec le voisinage. Les mouches peuvent aussi être une source de problème en matière de salubrité des aliments, puisque les œufs fraîchement pondus par les poules sont humides et chauds, ce qui les rend attrayants pour les mouches adultes. Ces mouches peuvent transmettre des agents pathogènes à la surface des œufs, qui peuvent s'introduire dans l'œuf lorsque celui-ci se refroidit.

Il existe des méthodes culturales, physiques et biologiques de lutte contre les infestations de mouches. L'efficacité de la lutte contre les mouches dépend de la capacité à localiser les endroits où les mouches se reproduisent et à les éliminer.

Les méthodes culturales visent à réduire l'humidité dans la litière ou à modifier son pH. Les mouches pondent leurs œufs dans de la matière organique dont la teneur en humidité se situe entre 20 et 80 %, un pourcentage de 60 à 80 % étant optimal. Plus le fumier est sec, moins on aura de mouches. Par conséquent, la surveillance des fuites d'eau et des déversements et le maintien d'une ventilation adéquate peuvent avoir un effet majeur sur la population de mouches dans le poulailler. Il faut aussi réduire au minimum les sites de reproduction et d'alimentation autour de la propriété comme les endroits où des végétaux se décomposent, les sites où sont déposées les ordures, les accumulations de moulée, les tas de fumier et les herbes hautes. L'acide

borique, l'acide citrique et la chaux vont modifier le pH de la litière et la rendre inhospitalière pour les mouches. Toutefois, ces produits ne sont recommandés que si le fumier n'est pas en contact avec les volailles (planchers lattés). Autrement, des conditions acides ou caustiques peuvent causer des brûlures aux coussinets plantaires des oiseaux.

Les méthodes de lutte physiques comprennent les pièges adhésifs, les pièges à sacs et les pièges lumineux (attractifs et électrocuteurs) pour réduire les populations adultes, ainsi qu'un compostage approprié du fumier pour tuer les larves. Les pièges adhésifs doivent être examinés et remplacés fréquemment à mesure qu'ils se remplissent de mouches mortes ou deviennent couverts de poussière et de duvet. Les pièges à sacs doivent également être examinés afin de s'assurer qu'ils ne se remplissent pas trop. Les pièges lumineux utilisant des rayons UV pour attirer les mouches deviennent moins efficaces lorsqu'ils sont sales. Faire preuve de vigilance lorsqu'on utilise des pièges lumineux, en raison des risques de court-circuit et d'incendie. Par ailleurs, on connaît encore peu de choses sur les effets des rayons UV sur le comportement des volailles.

Durant le compostage du fumier, les températures internes du tas peuvent dépasser 55 °C, ce qui est assez chaud pour tuer les larves de mouches. Toutefois, l'extérieur du tas peut être beaucoup plus frais, ce qui incite les larves à migrer vers l'extérieur et à compléter ainsi leur cycle vital. En mélangeant le tas et en le retournant, on va s'assurer que l'extérieur du tas (et les larves et nymphes de mouches) demeure suffisamment chaud.

Les agents de lutte biologiques comprennent notamment les guêpes parasitoïdes, les nématodes, les acariens, les histères, les perce-oreilles et certains champignons. Lorsqu'on utilise des espèces biologiques, le programme de lutte doit être mis en place tôt en saison, car les populations de prédateurs ne peuvent pas augmenter aussi rapidement que les populations de mouches. Il est également important de poursuivre les traitements avec les agents de lutte biologique même en l'absence de mouches adultes visibles afin de garder les populations au minimum.

Il existe différentes manières de lutter efficacement contre les ténébrions et les mouches sans l'utilisation de pesticides de synthèse. Toutefois, il faut posséder une compréhension rudimentaire de la biologie des insectes, des méthodes de dépistage et des méthodes de lutte culturales et biologiques. Selon Jim Skinner, directeur de Terrega Inc., la lutte antiparasitaire est une science. Il ne faut pas procéder par tâtonnement, et seule une solution scientifique nous permettra d'aller dans la direction voulue.

Mise à jour sur les auxiliaires et matières utilisés en production végétale biologique

On rappelle aux producteurs que, dans la plupart des cas, les produits de lutte antiparasitaire ne devraient être utilisés qu'en derniers recours en production biologique, une fois que toutes les autres mesures ont été envisagées et uniquement avec l'approbation de l'organisme de certification. Tous les produits de lutte antiparasitaire utilisés en production biologique au Canada doivent être homologués par l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire (ARLA) et être inscrits à la Liste des substances permises avant que leur utilisation soit reconnue par les organismes de certification biologique. Le Règlement sur les produits biologiques (RPB), les normes nationales pour l'agriculture biologique et la Liste des substances permises (LSP) fournissent des lignes directrices sur l'utilisation de certains auxiliaires et matières dont l'utilisation peut être permise dans le cadre de systèmes de production végétale biologique au Canada. Toujours suivre les directives de l'étiquette, incluant (sans s'y limiter) les dosages, les périodes d'application et la réduction des effets sur les organismes non ciblés.

Pour plus d'information concernant les normes nationales pour l'agriculture biologique et la LSP, consulter les pages suivantes sur le site Web de l'Agence canadienne d'inspection des aliments :

[Normes nationales pour l'agriculture biologique](#)

[Liste des substances permises](#)

Pour consulter les étiquettes de produits, visiter le site Web de Santé Canada qui héberge le service de recherche relatif aux étiquettes de pesticides de l'ARLA :

[Recherche dans les étiquettes de pesticides de l'ARLA](#)

LES PRODUCTEURS DE CUCURBITACÉES BIOLOGIQUES DE CHAMP se voient accorder l'homologation d'urgence du PYGANIC® CROP PROTECTION EC contre la chrysomèle du concombre

Jim Chaput, coordonnateur du programme de pesticides à usage limité, MAAO et MAR

L'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire (ARLA) a récemment annoncé l'approbation de l'homologation d'urgence du **PYGANIC® Crop Protection EC 1.4 II (pyréthrines)** contre la **chrysomèle du concombre dans les concombres, courges, melons et citrouilles de transformation cultivés en plein champ** au Canada. Pyganic® était déjà homologué pour lutter contre plusieurs insectes nuisibles des haricots, tomates, bleuets, raisins, framboises et roses au Canada.

L'homologation d'urgence du Pyganic® n'est valide qu'au Québec, à l'Île-du-Prince-Édouard, au Nouveau-Brunswick et en Ontario, jusqu'au 31 octobre 2013.

La chrysomèle du concombre est l'insecte nuisible le plus répandu et le plus important des cucurbitacées cultivées en champ en Amérique du Nord et cet insecte figure chaque année sur la liste canadienne des priorités en matière de pesticides à usage limité et plus particulièrement pour les producteurs de cucurbitacées biologiques de champ. L'homologation d'urgence de Pyganic® représente une étape provisoire importante vers l'amélioration des produits de lutte antiparasitaires offerts aux producteurs de concombres, de courges, de melons et de citrouilles de transformation biologiques.

La demande d'homologation d'urgence a été formulée par les provinces de Québec, de l'Ontario, du Nouveau-Brunswick et l'ÎPÉ en raison de l'intensification des dommages majeurs causés par la chrysomèle du concombre dans les champs de cucurbitacées biologiques, qui ont été signalés par les producteurs. Le texte qui suit n'est qu'un aperçu général des directives. Les utilisateurs devraient lire l'étiquette pour utilisation d'urgence avant d'appliquer Pyganic® Crop Protection EC.

PYGANIC® Crop Protection EC peut être appliqué à raison de **4,65 L de produit par hectare** dès l'apparition des chrysomèles du concombre. Diluer dans suffisamment d'eau pour assurer une couverture complète de la surface des feuilles. Les applications peuvent être effectuées à 5 jours d'intervalle selon les observations recueillies. Un maximum de 8 applications par année est permis.

Respecter toutes les autres mises en garde et les directives d'utilisation mentionnées sur l'étiquette de Pyganic®. Ce produit est hautement toxique pour les abeilles mellifères et les pollinisateurs indigènes exposés aux pulvérisations directes sur les cultures en fleurs ou sur d'autres végétaux. Éviter d'utiliser ce produit lorsque les pollinisateurs sont en train de butiner. Ce produit est toxique pour les organismes aquatiques. Ne pas contaminer les cours d'eau par pulvérisation directe, nettoyage du matériel ou élimination de rebuts.

Pyganic® devrait être utilisé dans le cadre d'un programme de lutte intégrée et en rotation avec d'autres stratégies de lutte de manière à assurer une gestion efficace de la résistance. Bien que Pyganic® figure sur la liste des produits autorisés par l'OMRI aux États-Unis, les producteurs devraient consulter leur organisme de certification au Canada afin de vérifier s'il peut également être utilisé ici.

Nous souhaitons remercier le **Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ)** pour avoir assuré la coordination de la demande au nom des provinces participantes. Nous souhaitons aussi remercier le personnel de **McLaughlin Gormley King Co.** pour leur soutien apporté au processus d'homologation ainsi que le personnel de **l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire** pour l'évaluation et l'approbation de cet important produit de lutte antiparasitaire.

Pour obtenir des exemplaires de la nouvelle étiquette à usage limité, communiquer avec Melanie Filotas, MAAO/MAR, spécialiste de la lutte intégrée contre les ennemis des cultures spéciales, Simcoe 519 426-4434, ou Jim Chaput, MAAO/MAR, Guelph 519 826-3539 ou consulter le site www.plantprod.com ou www.bartlett.ca

Note : Le présent article ne constitue pas une recommandation ou une approbation du produit en question, mais un avis relatif à une homologation.

Une nouvelle ressource en ligne pour les producteurs de l'Ontario

Le ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation de l'Ontario (MAAO) et le ministère des Affaires rurales (MAR) ont élaboré un nouvel outil en ligne pour aider les producteurs de fruits et légumes à connaître les règlements et les exigences à respecter pour commercialiser leurs aliments d'origine végétale. Qu'ils vendent leurs produits à la ferme, dans des marchés de producteurs locaux ou chez des détaillants, cet outil, *Commercialisation d'aliments d'origine végétale en Ontario : Guide à l'égard des exigences prévues par la loi*, indique aux producteurs les exigences concernant la salubrité, l'étiquetage et l'emballage des aliments qui s'appliquent dans leur région.

Les producteurs de la région du Nord de l'Ontario doivent trouver une façon de distribuer leurs fruits, leurs légumes et leurs autres aliments d'origine végétale en utilisant différents réseaux dans leur collectivité. Puisque les règlements régissant la vente de ces produits peuvent relever du gouvernement fédéral ou provincial ou encore du bureau de santé local, il n'est pas toujours évident pour eux de savoir où s'adresser pour obtenir les bons renseignements.

Le nouvel outil permet aux producteurs de répondre à une série de questions en ligne, et les réponses les guident de sorte qu'ils

puissent offrir leurs produits en se conformant aux règles et aux règlements qui s'appliquent. Les questions portent, par exemple, sur la nature des produits vendus, la nécessité d'une transformation minimale du produit avant sa commercialisation (le cas échéant), les endroits où le produit sera offert, etc.

Des liens menant aux renseignements appropriés provenant de différentes sources sont ensuite fournis (s'il y a lieu). Ces liens indiquent les règlements en vigueur et peuvent concerner l'emballage, l'étiquetage ou la transformation des aliments.

Bien qu'il ait été conçu pour répondre à un besoin exprimé par les producteurs du Nord de l'Ontario, l'outil est accessible en ligne pour tous les producteurs d'aliments d'origine végétale de l'Ontario. Pour l'utiliser, rendez-vous au ontario.ca/salubritefruitsetlegumes.

Les producteurs qui n'ont pas accès à la version en ligne peuvent communiquer avec le Centre d'information agricole au 1-877-424-1300.

Pour obtenir de plus amples renseignements au sujet de *Commercialisation d'aliments d'origine végétale en Ontario : Guide à l'égard des exigences prévues par la loi*, rendez-vous au ontario.ca/salubritefruitsetlegumes.

Possibilités de financement

Cultivons l'avenir 2 - pour vous aider à réaliser vos objectifs
Cultivons l'avenir 2 est une initiative mise sur pied par les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux et dont l'objectif est de stimuler l'innovation, la compétitivité et le développement des marchés pour le secteur canadien de l'agroalimentaire et des produits agricoles. En Ontario, les exploitations agricoles, les entreprises de transformation alimentaire et de produits agricoles, de même que les partenariats et les organisations peuvent établir leur propre plan et saisir ainsi les occasions de hausser leurs profits, d'élargir leurs marchés et de gérer les risques.

Les programmes de Cultivons l'avenir 2 mettent l'accent sur l'innovation, la compétitivité et le développement des marchés. Ils sont conçus dans le but d'aider l'industrie à saisir les possibilités qui se présentent de contribuer à l'économie du pays. Que ce soit pour une entreprise en démarrage ou établie depuis longtemps, Cultivons l'avenir 2 offre des programmes pratiques et souples qui peuvent faciliter l'atteinte de vos objectifs.

Séance d'information de Cultivons l'avenir 2

Inscrivez-vous à une séance d'information de Cultivons l'avenir 2, organisée par nos partenaires de prestation de programmes, en collaboration avec le MAAO.

Pour obtenir une liste des lieux, des dates et des heures où auront lieu les séances, et pour vous y inscrire, cliquez ici :

[Séances d'information de Cultivons l'avenir 2](#).

Portail clients de Cultivons l'avenir 2 - Nouvelle présentation

Les exploitations agricoles, les entreprises de transformation et les regroupements agricoles peuvent s'inscrire aux prochains programmes de Cultivons l'avenir 2 par le Portail clients. Vous n'avez qu'à vous inscrire une seule fois pour avoir accès aux

menus complets des programmes et pour retracer les demandes présentées.

Pour recevoir les mises à jour de Cultivons l'avenir 2, faites parvenir un courriel à cultivonslavenir2@ontario.ca.

Pour plus d'information sur les programmes de gestion des risques d'entreprise dans le cadre de Cultivons l'avenir 2, visiter le site d'[Agricorp](#).

Présentation d'une demande dans le cadre de Cultivons l'avenir 2 - Début

1. Créez votre profil

Les nouveaux utilisateurs doivent enregistrer un nom d'utilisateur et un mot de passe, avant de pouvoir commencer le processus de demande.

2. Remplissez votre demande

Ouvrez une session afin de présenter une demande dans le cadre des programmes de Cultivons l'avenir 2, y compris les programmes d'éducation et d'aide financière

Possibilités de formation

Ateliers sur le permis de prélèvement d'eau

L'Ontario Fruit and Vegetable Growers Association offrira des ateliers sur le permis de prélèvement d'eau à l'auditorium du MAAO et MAR à Simcoe, en 2013 et en 2014. L'atelier aura lieu en demi-journée, de 9 h à 12 h, et examinera en groupe le formulaire de demande.

Pour s'inscrire, appeler George Shearer, au 519 763 6160, p. 219

Frais d'inscription : 20 \$.

Dates en 2013 :

- 25 octobre;
- 29 novembre.

Dates en 2014 :

- 31 janvier;
- 28 mars.

Conférences

Visites de fermes de l'EFAO de l'été

Visite de la ferme Whitefield Farm

Date : 28 juillet de 15 h à 17 h, suivi d'un repas-partage
Blair et Jessica Morrison sont propriétaires de la ferme Whitefield Farm, une nouvelle exploitation agricole mixte de 80 acres située à Lucknow, Ontario. On y pratique l'agriculture biologique, notamment un jardin ASC, du bœuf, du poulet et des œufs de pâturage. Une nouvelle maison en ballots de paille construite en 2012 met en évidence l'utilisation de matériaux récupérés et recyclés, un chauffage solaire passif, une cuisinière à bois importée et le recours à l'énergie solaire et chevaline. Le développement de la ferme Whitefield Farm est axé sur la durabilité et l'autosuffisance et orienté vers des solutions créatives en réponse aux défis de l'agriculture moderne.

Pour de plus amples renseignements sur l'une de ces activités ou pour vous inscrire, veuillez vous adresser à info@efao.ca ou téléphoner au 519 822-8606 ou au 1 877 822-8606

Atelier sur les ennemis naturels organisé par le MAAO et le MAR

Date : Le 7 août 2013

Lieu : Station de recherche de Simcoe, 1283 Blueline Road, Simcoe (Ontario)

L'atelier qui sera organisé en après-midi par le MAAO et le MAR est destiné aux producteurs de légumes de plein champ, aux planteurs de cultures spéciales, aux observateurs sur le terrain et aux personnes du secteur de l'agroentreprise. Des activités intérieures et extérieures sont au programme, notamment au sujet du contrôle des ennemis naturels, de la lutte biologique et des projets liés aux parasitoïdes.

Pour obtenir de plus amples renseignements et pour vous inscrire à l'atelier, communiquez avec le Centre d'information agricole par téléphone au 1-877-424-1300 ou par courriel à l'adresse ag.info.omafra@ontario.ca

Visite en autobus 2013 de l'EFAO dans l'Est de l'Ontario et au Québec

Date : Du 22 août au 24 août

Visite de 8 à 10 fermes où l'on pratique la culture légumière, des grandes cultures, la production laitière et la transformation de produits à la ferme.

Les nuitées sont prévues à Ottawa et Cornwall

Points d'intérêt :

- Digester anaérobie
- Meunerie de tournesol
- Recherche en culture de plantes abris
- Recherche en production laitière biologique
- Transformation de produits laitiers à la ferme
- Et plus encore!

Pour vous inscrire à la visite en autobus et réserver votre place dès maintenant, veuillez vous adresser à info@efao.ca ou téléphoner au 519 822-8606 ou au 1 877 822-8606.

North American Manure Expo (exposition sur l'épandage du fumier)

Date : Les 20 et 21 août 2013

Lieu : 413 Arkell Road, Arkell (Ontario)

La Manure Expo de 2013 sera axée sur la gestion précise du fumier. Des démonstrations de matériel d'épandage de fumier et des séances éducatives seront organisées. Des kiosques d'exposition seront installés.

Le 20 août : Circuit d'une demi-journée en autobus qui prévoit une démonstration de matériel de brassage de bassin d'épandage, une halte pour voir un digester anaérobie de fumiers d'exploitations laitières, une visite de l'entreprise de matériel Husky à Alma, puis un souper au centre communautaire d'Alma. Les autobus partiront de la station de recherche de l'Université de Guelph (Arkell) à 11 h 30.

Le 21 août : Séminaires informatifs sur la gestion du fumier – démonstrations liées au compactage, à l'évaluation du fumier, à la gestion et à la technologie de précision – exposition de matériel de pointe permettant la manutention du fumier, démonstration d'épandages de fumier et de lisier, ainsi que de matériel de mise en compost.

L'entrée est gratuite pour les deux jours, mais

l'inscription préalable est obligatoire. Comme le nombre des places est limité pour le circuit en autobus, nous vous conseillons de réserver votre place sans tarder.

Pour obtenir de plus amples renseignements et pour faire une réservation, consultez le site Web à l'adresse <http://www.agannex.com/manure-manager/manure-expo> (site en anglais seulement) ou appelez le 1-888-599-2228

McVean Farm Harvest Table, 2013 (repas à la ferme McVean)

Date : Le 25 août, de 15 h à 20 h

Lieu : Ferme McVean, Brampton (Ontario)

Tous les bénéfices seront reversés aux fermes, aux agriculteurs, aux programmes et aux services de FarmStart. Les billets coûtent 100 \$ + TVH (à l'achat d'un billet de 100 \$, vous obtenez un reçu de 50 \$ aux fins de l'impôt), 50 \$ + TVH pour les agriculteurs et 50 \$ + TVH pour les enfants de moins de 12 ans. L'entrée est gratuite pour les enfants de moins de deux ans).

Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez les sites Web www.harvesttable.ca et www.farmstart.ca (sites en anglais).

Pour acheter vos billets, communiquez avec :

Cherie Bauman, directrice administrative de FarmStart, par courriel à l'adresse cherie@farmstart.ca OU par téléphone au 519-836-7046, poste 103

Canada Outdoor Farm Show (salon canadien de l'agriculture de plein air)

Date : Du 10 au 12 septembre 2013

Lieu : Woodstock (Ontario)

Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le site Web à l'adresse www.outdoorfarmshow.com

Journée ateliers agricoles 2013

Date : Le 12 septembre 2013

Lieu : Université de Guelph-Campus d'Alfred

Le ministère de l'Agriculture et de l'alimentation et le ministère des affaires rurales de l'Ontario, en collaboration avec l'Université de Guelph-Campus d'Alfred, organise la deuxième édition de la Journée Ateliers agricoles -2013- Agricultural Workshop Day, le 12 septembre prochain au Campus d'Alfred. L'événement, offert dans les deux langues officielles, est destiné, entre autres, aux producteurs agricoles de l'Est-ontarien.

Cette journée d'ateliers a connu un vif succès l'an dernier. Le but de cette journée est de fournir aux producteurs agricoles, et à tous les intervenants du milieu, une occasion de se rencontrer, d'apprendre et d'échanger. En plus, les participants auront l'occasion de discuter avec plusieurs chercheurs œuvrant en production animale qui présenteront les résultats de leurs travaux.

Tel que vous pourrez constater en parcourant le programme ci-dessous, la Journée Ateliers agricoles -2013- Agricultural Workshop Day sera certainement encore cette année un incontournable.

Présentations :

Dr Paul Baillargeon discutera de **biosécurité sur la ferme laitière**

Dr Bonnie Mallard (Université de Guelph) parlera de la Technologie de haute réponse immunitaire :

La résistance génétique aux maladies.

Une période de 90 minutes est prévue pour le dîner et le réseautage

Ateliers pratiques :

Durant la journée, quatre ateliers pratiques se dérouleront sur la ferme du Campus d'Alfred :

Quinoa et autres cultures alternatives

(Evan Elford, MAAO and MAR)

Clinique de Nutrition – Moisissures et mycotoxines

(Dr Tom Wright, MAAO and MAR)

Évaluation du confort des vaches dans l'étable

(Dr Elsa Vasseur, Université de Guelph)

Stratégie de sélection pour les génisses laitières en utilisant des outils comme la génomique et la semence sexée (Mario Mongeon, MAAO and MAR)

Résumé de projets de recherche :

Tout au long de la journée, les participants pourront rencontrer et discuter avec plusieurs chercheurs œuvrant en production animale qui présenteront un résumé de leurs travaux. Les participants pourront bénéficier d'information de pointe et aussi avoir accès à des résultats en primeur.

Les conférences et ateliers seront présentés en français et en anglais avec traduction simultanée.

Si vous avez des questions, n'hésitez pas à communiquer avec Mario S. Mongeon au 613.679.4288 ou par courriel à mario.mongeon@ontario.ca.

100^e anniversaire du championnat international de labour et Expo rurale

Date : Du 17 au 21 septembre 2013

Lieu : Comté de Perth

Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le site Web à l'adresse www.ipm2013.org/about.html

Catching the Wave – Conférence et Expo de Guelph 2014 sur l'agriculture biologique

Date : 30 janvier au 4 février 2014

Endroit : Guelph University Centre, Ontario

Pour plus d'information, consulter le site Web de l'événement à www.guelphorganicconf.ca ou composer le 519 824-4120, poste 56311

Liens vers des informations du Agrobio et des employés

Techniques horticoles

Mike Celetti	phytopathologiste, chef du programme de pathologie – Horticulture 519-824-4120, x58910
Jim Chaput	Coordonnateur des mesures de lutte à emploi limité/MAAARO 519-826-3539
Hannah Fraser	chargée de programme, entomologie des cultures horticoles 905-562-1674
Kristen Callow	chargée de programme, lutte contre les mauvaises herbes - cultures horticoles/MAAARO 519-738-1232
Christoph Kessel	chargé de programme, nutrition des cultures horticoles 519-824-4120, x52480
Deanna Németh	chargée de programme, gestion des éléments nutritifs des cultures horticoles/MAAARO 905-562-1170
Anne Verhallen	spécialiste de la gestion des sols 519-674-1614
Poste vacant	chargé de programme, production de cultures biologiques 519-826-4587
Denise Beaton	chargée du programme de protection des cultures 519-826-6594
Jason Deveau	spécialiste de la technologie d'application des pesticides 519-426-8934

Horticulture

Marg Appleby	spécialiste des systèmes de lutte intégrée contre les ennemis des cultures 613-475-5850
Eugenia Banks	spécialiste de la pomme de terre 519-826-3678
Wendy McFadden-Smith	spécialiste de la lutte intégrée des ennemis des fruits tendres 905-562-3833
Jennifer DeEll	chargée de programme, qualité des produits maraîchers frais 519-426-1408
Pam Fisher	spécialiste de la culture des petits fruits 519-426-2238
Janice LeBoeuf	spécialiste de la culture des légumes 519-674-1699
Elaine Roddy	spécialiste de la culture des légumes 519-674-1616
Kathryn Carter	spécialiste de la culture des fruits tendres et du raisin 905-562-1639
Leslie Huffman	spécialiste des pommes 519-738-1256
Kristy Grigg-McGuffin	spécialiste de la lutte intégrée contre les ennemis des fruits à pépins 519-426-4322
Marion Paibomesai	spécialiste de la culture des légumes 519-826-4963

Serriculture, Agroforesterie et Cultures spéciales

Jim Todd	spécialiste en cultures de remplacement 519-426-3823
Melanie Filotas	spécialiste de la lutte intégrée contre les ennemis des cultures spéciales 519-426-4434
Sean Westerveld	spécialiste de la culture du ginseng et des herbes médicinales 519-426-4323
Evan Elford	spécialiste en cultures de remplacement 519-426-4509
Wayne Brown	spécialiste de la floriculture en serre 905-562-4141, x179
Graeme Murphy	spécialiste de la lutte intégrée contre les ennemis des cultures floricoles en serre 905-562-4141, x106
Shalin Khosla	spécialiste de la culture des légumes en serre 519-738-1257
Gillian Ferguson	spécialiste de la lutte intégrée contre les ennemis des cultures légumières en serre 519-738-1258
Pam Charbonneau	spécialiste de la production du gazon 519-824-4120, x52597
Jennifer Llewellyn	spécialiste de la culture en pépinière 519-824-4120, x52671
Todd Leuty	spécialiste de l'agroforesterie 519-826-3215
Mahendra Thimmanagari	spécialiste des bioproduits à base de plantes 519 826-4593

Grandes cultures

Horst Bohner	spécialiste de la culture du soja 519-271-5858
Ian McDonald	coordonnateur de la recherche appliquée, grandes cultures 519-482-5129
Peter Johnson	spécialiste de la culture des céréales 519-271-8180
Albert Tenuta	phytopathologiste et chargé de programme, grandes cultures 519-674-1617
Tracey Baute	chargé de programme, entomologie des grandes cultures 519-674-1696
Scott Banks	spécialiste des cultures émergentes 613-258-8359
Gilles Quesnel	chargé de programme, lutte intégrée contre les ennemis des grandes cultures (bilingue) 613-258-8250
Bonnie Ball	spécialiste de la fertilité du sol 519-271-9269
Adam Hayes	spécialiste de la gestion des sols, grandes cultures 519-674-1621
Greg Stewart	chargé de programme, industrie du maïs 519-824-4120 x54865
Michael Cowbrough	chargé de programme, lutte contre les mauvaises herbes - grandes cultures 519-824-4120 x52580
Joel Bagg	spécialiste de la culture des fourrages 705-324-5856
Christine Brown	chargée de programme, gestion des éléments nutritifs des grandes cultures 519-537-8305
Brian Hall	spécialiste de la culture des haricots comestibles et du canola 519-271-0083

Bétail

Tom Wright	spécialiste de la nutrition des bovins laitiers 519-824-4120 x56281
Jaydee Smith	chargée de programme, systèmes de production porcine 519-674-1542
Mario Mongeon	spécialiste de l'élevage du bétail (bilingue) 613-679-0937
Albert Dam	spécialiste de l'aviculture 519-824-4120 x54326
Brian Lang	chargé de programme, systèmes de production laitière 519-537-8786
Doug Richards	spécialiste de l'engraissement et de la finition des porcs 519-482-3133
Ron Lackey	spécialiste des ingrédients et des sous-produits, alimentation animale 519-271-7407
Anita O'Brien	spécialiste des moutons et des chèvres 613-258-8299
Brian Tapscott	spécialiste de l'élevage d'animaux non traditionnels 519-846-3400
Chisptoph Wand	spécialiste de la nutrition des bovins de boucherie, des moutons et des chèvres 519-824-4120 x53670
Brian Pogue	chargé de programme, bovins de boucherie 519-826-5106
Nancy Noecker	spécialiste des exploitations vache-veau 613-258-8476
Delma Kennedy	spécialiste, programmes de génétique, de reproduction et de performance des moutons 519-846-3398
Steve Naylor	spécialiste de l'aquaculture 519-826-3172
Tom Hamilton	chargé de programme, systèmes de production bovine de boucherie 705-647-2087
Jack Kyle	spécialiste des animaux de pâturage 705-324-5855

Liens vers des informations biologiques

Organic Council of Ontario (OCO)

(disponible en anglais seulement)

<http://www.organiccouncil.ca>

Cultivons Biologique Canada

<http://www.cog.ca>

Agriculture organique de MAAARO

<http://www.ontario.ca/organic>

Ecological Farmers of Ontario

(EFO)

(disponible en anglais seulement)

<http://www.efao.ca>

Centre d'agriculture biologique du Canada

<http://www.oacc.info>

Agricultural Information Contact Centre:

1-877-424-1300

E-mail: ag.info.omafra@ontario.ca

www.ontario.ca/omafra